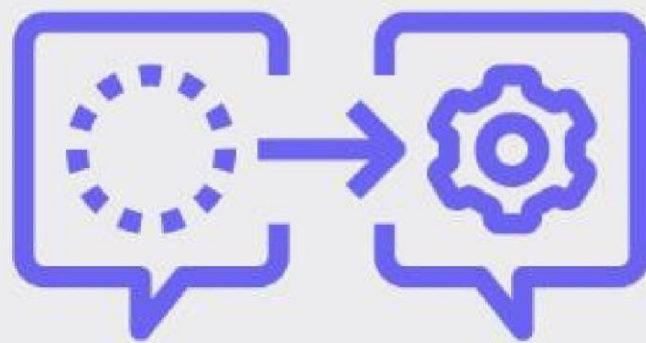


AZ PROJET

Valorisation humaine, Performance digitale



Catalogue de formations

Pour un pilotage de A à Z en mode projet

Ma Démarche AZ

L'Économie Sociale et Solidaire (ESS) représente un secteur vital, caractérisé par son engagement envers des principes de solidarité, d'innovation sociale et de responsabilité collective. Elle englobe une variété d'organisations telles que les coopératives, les associations, les fondations et les entreprises sociales, toutes unies par un objectif commun : poursuivre une performance économique tout en ayant un impact social et environnemental positif.

1. Impact des Problématiques Institutionnelles sur l'ESS

Gestion et Répartition des Budgets : La gestion des budgets dans l'ESS est complexe et multifacette. Les fonds proviennent de diverses sources, notamment des subventions publiques, des dons privés, et des revenus générés par les activités des organisations. Cette diversité de sources de financement crée des défis uniques en termes de gestion et de répartition des fonds. Les structures de l'ESS doivent souvent naviguer à travers un paysage institutionnel fragmenté, avec des exigences et des attentes variées de la part des bailleurs de fonds.

Collaboration avec les Entités Gouvernementales et Autres : Les structures de l'ESS travaillent en étroite collaboration avec une gamme d'acteurs institutionnels, notamment des ministères, des conseils régionaux, des structures étatiques régionales, des intercommunalités et des mécènes. Chaque entité contributrice apporte ses propres directives et conditions, rendant la gestion des fonds encore plus complexe.

Pilotage en Mode Projet : Face à cette complexité, les organisations de l'ESS sont amenées à adopter une approche de pilotage en mode projet. Cela signifie gérer les financements et les activités avec une attention méticuleuse à chaque détail, de la planification à l'exécution, tout en assurant la conformité avec les diverses exigences des bailleurs de fonds.

Importance de la Transparence et de l'Innovation : Dans cet environnement, la transparence financière et l'innovation dans la gestion sont essentielles. Les structures doivent justifier chaque euro dépensé, suivre rigoureusement les objectifs fixés (quantitatifs, qualitatifs ou financiers), et éviter tout double financement. Cette exigence de transparence est cruciale non seulement pour maintenir la confiance des bailleurs de fonds, mais aussi pour assurer l'efficacité et l'impact des fonds répartis. Ainsi, dans le secteur de l'ESS, les problématiques institutionnelles ne sont pas seulement des défis à surmonter, mais aussi des leviers pour l'innovation et l'amélioration. Comprendre et naviguer efficacement dans ce paysage complexe est crucial pour maximiser l'impact social et la durabilité des structures de l'ESS.

2. Analyse des Problèmes Institutionnels dans l'Économie Sociale et Solidaire (ESS)

Défis liés à la gestion et à la répartition des budgets : **Complexité des Sources de Financement** : Les structures de l'ESS sont financées par une variété de sources, y compris les subventions publiques, les dons privés, et les revenus d'activités propres. Cette diversité rend la gestion financière complexe, nécessitant une expertise spécifique pour naviguer entre les différents cadres réglementaires et les exigences de reporting. **Équilibre entre Diversité et Cohérence** : La gestion efficace des budgets implique de trouver un équilibre entre répondre aux exigences spécifiques de chaque bailleur de fonds tout en maintenant une cohérence globale dans la gestion financière de l'organisation.

AZ PROJET

Valorisation humaine, Performance digitale

Rôle des Principaux Contributeurs : **Partenariats Institutionnels** : Les structures de l'ESS collaborent avec une variété d'acteurs institutionnels, notamment des ministères, des conseils régionaux, et des instances de l'Union européenne. Chaque contributeur apporte non seulement des fonds, mais aussi des exigences spécifiques en termes de gestion, de suivi et de reporting. / **Influence des Politiques Publiques** : Les politiques et les priorités des contributeurs influencent directement la disponibilité des fonds, les domaines d'intervention privilégiés, et les conditions de financement, affectant ainsi les orientations stratégiques des structures de l'ESS.

Conséquences sur la Gestion des Structures de l'ESS : **Défi de la Conformité** : Les structures doivent constamment s'assurer qu'elles respectent les directives et les conditions de chaque source de financement, ce qui peut entraîner une charge administrative considérable. / **Pression sur la Planification et le Pilotage** : La nécessité de gérer plusieurs projets, souvent avec des calendriers de financement et des objectifs différents, exige une planification rigoureuse et un pilotage stratégique des ressources. / **Impact sur l'Innovation et le Développement** : Ces contraintes peuvent limiter la flexibilité des structures de l'ESS dans l'innovation et le développement de nouveaux services ou projets, les obligeant à se concentrer davantage sur la gestion des exigences des bailleurs de fonds. / **Importance de la Transparence** : Une gestion financière transparente et rigoureuse est essentielle pour maintenir la confiance des bailleurs de fonds et garantir la pérennité du financement. / Comprendre et gérer efficacement ces problématiques institutionnelles sont cruciales pour la réussite et la durabilité des structures de l'ESS. Il est impératif que ces organisations développent des compétences en gestion financière stratégique, tout en restant adaptables et réactives aux évolutions du paysage institutionnel et financier

3. Enjeux et Besoins des Structures de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS)

Transformation Numérique : **Importance Accrue du Numérique** : Dans un monde de plus en plus connecté, l'adoption des technologies numériques est devenue essentielle pour les structures de l'ESS afin d'améliorer leur efficacité, d'élargir leur portée et de mieux répondre aux besoins de leurs bénéficiaires. / **Défis de la Digitalisation** : La transition vers des solutions numériques implique des défis tels que le besoin de compétences numériques, la sécurisation des données, et l'investissement dans des infrastructures technologiques adaptées. / **Besoin d'Accompagnement** : Les structures de l'ESS nécessitent un accompagnement pour intégrer le numérique dans leurs opérations quotidiennes. Cela inclut la formation du personnel, le choix des outils adaptés et la mise en place de stratégies numériques efficaces. / **Opportunités Offertes par le Numérique** : La transformation numérique offre de nombreuses opportunités telles que l'amélioration de la communication interne et externe, l'optimisation des processus de gestion, et l'élargissement de l'accès aux services et aux informations. / **5. Innovation et Adaptabilité** : Les structures de l'ESS doivent être innovantes et adaptatives dans leur approche du numérique, en explorant de nouvelles méthodes pour engager leur communauté, en améliorant l'accessibilité de leurs services, et en exploitant les données pour une prise de décision plus éclairée. / **Intégration des Outils Numériques** : L'intégration d'outils numériques tels que les systèmes de gestion de projet, les plateformes de communication et les solutions de collecte de données est cruciale pour améliorer l'efficacité opérationnelle et la gestion des ressources. / **Sécurité et confidentialité** : Avec l'augmentation de l'utilisation des données, les structures de l'ESS doivent accorder une attention particulière à la sécurité et à la confidentialité des informations, respectant ainsi les normes et réglementations en vigueur. / La transformation numérique est un enjeu stratégique majeur pour les structures de l'ESS, nécessitant à la fois des investissements en termes de compétences, d'infrastructures et de culture organisationnelle. Un accompagnement ciblé et une planification stratégique sont essentiels pour réussir cette transition et maximiser l'impact social de ces structures.

AZ PROJET

Valorisation humaine, Performance digitale

4. Présentation d'AZ Projet

Qui Sommes-Nous ? : AZ Projet : Partenaire Stratégique des Structures de l'ESS / AZ Projet se positionne comme un acteur clé dans le paysage de l'Économie Sociale et Solidaire, offrant une expertise spécialisée dans l'accompagnement des structures de ce secteur. Notre mission est de soutenir les organisations de l'ESS dans leur processus de transformation et de modernisation.

Expertise et engagement : Forts d'une équipe d'experts dédiés, nous combinons une connaissance approfondie du secteur de l'ESS avec une expertise technique en gestion de projet, transformation numérique, et stratégie organisationnelle. Notre engagement est de fournir des solutions adaptées aux défis uniques rencontrés par les structures de l'ESS.

Notre Approche Globale

Diagnostic et Planification Stratégique : Notre première étape consiste à réaliser un diagnostic complet pour comprendre les spécificités, les besoins et les défis de chaque structure. Sur cette base, nous élaborons une stratégie sur mesure qui aligne les objectifs de l'organisation avec les meilleures pratiques et innovations du secteur. / **Accompagnement dans la Transformation Numérique** : Nous aidons les structures de l'ESS à intégrer les technologies numériques de manière stratégique, en veillant à ce que ces outils contribuent efficacement à leurs missions sociales et à leurs objectifs opérationnels. / **Renforcement des Capacités et Formation** : AZ Projet place un accent particulier sur le renforcement des capacités et la formation. Nous offrons des formations sur mesure pour habiliter le personnel et les dirigeants des structures de l'ESS, leur permettant de gérer efficacement le changement et d'exploiter pleinement les outils et stratégies que nous proposons.

5. Suivi et évaluation : Tout au long de notre accompagnement, nous contrôlons un suivi et une évaluation rigoureuse des progrès réalisés. Ceci permet d'ajuster continuellement la stratégie en fonction des résultats obtenus et des évolutions du contexte sectoriel. / **Approche Collaborative et Participative** : Notre méthode est essentiellement collaborative. Nous travaillons en collaboration étroite avec les équipes des structures de l'ESS, favorisant une approche participative qui valorise les connaissances et l'expertise internes. / **Durabilité et Impact à Long Terme** : L'objectif d'AZ Projet est d'assurer une transformation durable des structures de l'ESS. Nous visons un impact à long terme, où les organisations deviennent autonomes, résilientes, et mieux équipées pour faire face aux défis futurs. Chez AZ Projet, nous sommes passionnés par l'accompagnement des structures de l'ESS dans leur parcours de transformation. Notre approche globale, alliant expertise technique et compréhension profonde des enjeux du secteur, fait de nous le partenaire idéal pour les organisations cherchant à innover et à maximiser leur impact social.

6. Le Système AZ Projet - Un Outil pour la Transformation : Description des Caractéristiques et Fonctionnalités d'AZ Projet : **Interface Intuitive et Personnalisable** : AZ Projet est conçu avec une interface utilisateur intuitive, permettant une prise en main rapide par toutes les équipes. Il offre des options de personnalisation pour s'adapter aux besoins spécifiques de chaque structure de l'ESS. / **Gestion Intégrée des Projets** : Le système propose une solution complète pour la gestion de projets, incluant la planification, le suivi des tâches, la gestion des ressources et le reporting. Ceci permet une vision globale et un contrôle précis sur tous les projets en cours. / **Outils Collaboratifs** : Avec des fonctionnalités collaboratives intégrées, comme le partage de documents, les forums de discussion, et les calendriers partagés, AZ Projet facilite la communication et la coordination au sein des équipes. / **Analyse et Reporting Avancés** : Le système offre des outils d'analyse et de reporting avancés, permettant aux structures de leurs performances, d'analyser les données, et de générer des rapports détaillés pour les parties prenantes et les bailleurs de fonds. **Intégration des Fonctionnalités Financières** : AZ Projet intègre des fonctionnalités financières, telles que la gestion des budgets, le suivi des dépenses, et la préparation des bilans financiers, simplifiant la gestion financière des projets.

Pour un pilotage de A à Z en mode projet

AZ PROJET

Valorisation humaine, Performance digitale

7. AZ Projet Facilite la Gestion des Opérations Quotidiennes et le Pilotage en Mode Projet :

1. Centralisation des Informations : En centralisant toutes les informations relatives aux projets et à la gestion opérationnelle, AZ Projet élimine les silos d'information et facilite un accès rapide et cohérent aux données pour toutes les parties concernées. / **2. Optimisation des Processus** : Le système permet d'automatiser et d'optimiser les processus récurrents, notamment ainsi le temps consacré aux tâches administratives et permettant aux équipes de se concentrer sur des activités à plus forte valeur ajoutée. / **3. Adaptabilité et Flexibilité** : AZ Projet est conçu pour s'adapter aux évolutions des structures de l'ESS. Il est suffisamment flexible pour accompagner les organisations dans leur croissance et leurs changements stratégiques. / **4. Amélioration de la Prise de Décision** : En fournissant des données actualisées et des analyses précises, AZ Projet aide les dirigeants et les gestionnaires de projet à prendre des décisions éclairées, basées sur des informations fiables et pertinentes. / **5. Renforcement de la Transparence** : Le système renforce la transparence en documentant toutes les actions et décisions. Cela est essentiel pour maintenir la confiance des bailleurs de fonds et des parties prenantes.

8. Processus de Formation d'AZ Projet Vers la Labellisation "Ma Démarche AZ" :

Le système AZ Projet est un outil essentiel pour la transformation des structures de l'ESS. Il offre une solution complète pour la gestion des opérations quotidiennes et le pilotage en mode projet, permettant aux organisations d'augmenter leur efficacité, d'améliorer leur prise de décision, et d'optimiser leur impact social. Le projet AZ Projet s'inscrit dans une démarche innovante et holistique, conçue pour répondre aux besoins spécifiques des structures de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS). Notre approche se distingue par sa dualité, combinant un accompagnement stratégique et un parcours de formation approfondi. L'objectif est de professionnaliser les structures de l'ESS, en les dotant des compétences et des outils nécessaires pour naviguer efficacement dans un environnement en constante évolution et pour aboutir à la labellisation « Ma Démarche AZ ».

9. Parcours de Formation : **Diagnostic des Besoins** (5jrs, optionnelle) : Évaluation approfondie pour identifier les besoins spécifiques et orienter efficacement le parcours de formation. / **Déploiement de la Solution AZ Projet** (6 jrs, non optionnelle) : Comprend des modules essentiels pour construire, structurer et maîtriser les outils stratégiques et organisationnels. / **Impliquer & Sensibilisateur** (8 jrs optionnelle) : Des sessions conçues pour renforcer les compétences de leadership, clarifier les responsabilités, et faciliter la communication efficace des changements organisationnels. / **Gestion des Ressources Humaines** (11 jrs , optionnelle) : Modules axés sur la structuration des procédures RH, la fixation des objectifs et le pilotage des activités RH. / **Pilotage** (23 jrs, optionnel) : Formation avancée pour construire et optimiser le budget analytique, et pour développer un pilotage de qualité. / **Ingénierie Pédagogique « Sur Mesure »** : Adaptation des formations aux contextes spécifiques de chaque structure pour maximiser l'impact et la pertinence.

10. En route vers la Labellisation "Ma Démarche AZ" : Accompagnement Vers la Labellisation : Après avoir complété le parcours de formation, les structures sont accompagnées dans leur démarche vers l'obtention de la labellisation « Ma Démarche AZ ». Cette labellisation représente un gage de qualité et d'excellence, témoignant de la réussite de la structure dans l'implémentation des pratiques et stratégies apprises. **Plus-Value de la Démarche AZ Projet** : Le parcours proposé par AZ Projet offre une plus-value significative en combinant un accompagnement stratégique avec un parcours de formation ciblé. Cela permet aux structures de l'ESS non seulement d'acquérir des compétences essentielles, mais aussi de les appliquer de manière stratégique pour un impact durable. **Fiançailles Vers le Succès** : Chez AZ Projet, notre engagement ne s'arrête pas à la formation. Nous accompagnons les structures tout au long de leur parcours vers la labellisation, assurant un soutien continu et une orientation stratégique pour garantir leur succès et leur développement à long terme. Le parcours de formation d'AZ Projet est conçu pour équiper les structures de l'ESS avec les compétences nécessaires pour naviguer efficacement dans leur secteur. En alignant la formation avec les besoins spécifiques de chaque structure, et en préparant le terrain pour une démarche d'accompagnement approfondie, AZ Projet s'engage à promouvoir la professionnalisation et la labellisation dans l'ESS.

Pour un pilotage de A à Z en mode projet

AZ PROJET

Valorisation humaine, Performance digitale

11. Avantages et Plus-value d'AZ Projet : Récapitulatif des Avantages pour les Structures de l'ESS : **1. Renforcement des Compétences** : AZ Projet offre un parcours de formation complet qui renforce les compétences essentielles des équipes de l'ESS, notamment en gestion de projet, en communication, en leadership et en gestion financière. / **2. Alignement Stratégique** : Le programme aide les structures à aligner leurs stratégies et leurs opérations avec leurs objectifs à long terme, garantissant une meilleure cohérence et efficacité organisationnelle. / **3. Amélioration de la Gestion et de la Performance** : AZ Projet fournit des outils et des méthodologies pour améliorer la gestion quotidienne, la prise de décision et la performance globale des structures. / **4. Adaptabilité et Innovation** : Le système encourage l'adaptabilité et l'innovation, permettant aux structures de l'ESS de répondre efficacement aux évolutions du secteur et de leur environnement. / **5. Accès à des Financements** : En rendant les structures plus professionnelles et en documentant leurs succès, AZ Projet augmente leurs chances d'obtenir des subventions et autres financements. / Les avantages et la plus-value d'AZ Projet sont clairement démontrés par les témoignages et les études de cas des structures qui l'ont utilisé. Ces exemples illustrent l'impact positif significatif d'AZ Projet sur la professionnalisation, l'efficacité et le succès des organisations de l'ESS.

12. Conclusion : **Synthèse des Points Clés et de la Valeur Ajoutée d'AZ Projet** / AZ Projet représente une avancée significative pour les structures de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS). En combinant un parcours de formation approfondie avec un accompagnement stratégique, ce programme offre une solution complète pour répondre aux défis uniques du secteur. Les principaux avantages incluent : **Renforcement des Compétences** : Des formations ciblées pour améliorer les compétences en gestion, leadership et innovation. / **Alignement Stratégique** : Aide à aligner les opérations et les stratégies avec les objectifs à long terme des structures. / **Amélioration de la Gestion** : Des outils et méthodologies pour optimiser la gestion quotidienne et la prise de décision. / **Accès aux Financements** : Augmentation des chances d'obtenir des subventions et des financements grâce à une meilleure professionnalisation et présentation des projets. / **Labellisation "Ma Démarche AZ"** : Un gage de qualité et d'excellence, attestant de la réussite et de l'efficacité de la structure dans le cadre du programme.

Invitation à découvrir AZ Projet : Nous invitons toutes les structures de l'ESS intéressées à découvrir plus en détail les opportunités offertes par AZ Projet. Que vous cherchiez à améliorer vos compétences, à optimiser votre gestion, ou à accéder à de nouveaux financements, notre équipe est prête à vous accompagner à chaque étape du chemin. **Pour Plus d'Informations** : Contactez-nous pour en savoir plus sur le programme AZ Projet et comment il peut s'adapter à vos besoins spécifiques. **Démonstration du Système** : Demandez une démonstration pour voir concrètement comment AZ Projet peut transformer votre organisation.

13. Annexes

- [Ma démarche AZ](#)
- [Notre site AZ Projet / vidéos de présentation](#)
- [La démarche d'harmonisation des pratiques associées](#)
- [Les plus-values de la démarche et résultats concrets](#)
- [CAP vers l'ESSentiel](#)
- [Nos dernières actualités](#)
- [Devenez partenaire de co développement](#)
- [Abonnez vous à AZ Projet "linkedin"](#)

Pour un pilotage de A à Z en mode projet

AZ PROJET

Valorisation humaine, Performance digitale



Programme de formations

Pour un pilotage de A à Z en mode projet

Thématiques de formation	Objectifs	Publics Visés	Nbre d'hres
ETAPE 1 – DEPLOIEMENT AZ PROJET			
Construire sa stratégie en mode projet	Structurer la mise en place du SI AZ Projet en lien avec les objectifs de pilotage des RH tout en prenant en considération les éléments de contexte ainsi que les besoins d'organisation en mode projet. Permettre l'appropriation du cadre d'organisation et des modes opératoires d'une gestion en mode projet à travers la prise en main du paramétrage.	Encadrant RH Gestion Référents	28 heures
Prendre en main les outils de suivi des projets	Développer les compétences de l'ensemble des salariés dans la compréhension et la mise en œuvre des méthodes de travail et de gestion des temps en lien avec les projets autour de la prise en main de AZ Projet.	Toute l'équipe	14 heures
ETAPE 2 – IMPLIQUER ET SENSIBILISER LES PARTIES PRENANTES			
Maîtriser la Gestion de Projet: Mobilisation, Responsabilités et Communication Efficace	Analyser son rôle dans la structuration de l'activité, le pilotage associé à la gestion des ressources humaines afin d'acquérir un rôle d'impulsion dans la dynamique de projet auprès des équipes. Mobiliser et renforcer le rôle d'appui des référents auprès de l'ensemble des collaborateurs travaillant en mode projet et en utilisant les outils digitaux. Apprendre à mobiliser les compétences de communication adaptée à la mise en place d'un pilotage des ressources humaines en mode projet.	Encadrant RH Gestion Référents	42 heures
Culture commune d'un pilotage en mode projet	Apprendre à disposer d'une connaissance de base sur les fondamentaux d'un projet	Toute l'équipe	14 heures
ETAPE 3 – MANAGER			
Structuration des Procédures pour une gestion de Projet Efficace	Développer les compétences de l'ensemble des participants dans la compréhension et la mise en œuvre des méthodes de gestion et de suivi des projets.	Encadrant RH Gestion Référents	21 heures
Fixer les Objectifs Individuels et Collectifs	Mobiliser l'équipe autour de ces objectifs, créer la dynamique et assurer le soutien nécessaire pour les atteindre.	Encadrant RH Gestion Référents	35 heures
Manager et Piloter les Activités RH	Développer les compétences de cadres en charges des RH dans la compréhension et la mise en œuvre des méthodes de travail et de gestion des temps en lien avec les projets.	Encadrant RH Gestion Référents	21 heures

Mettre en place un contrôle de gestion en lien avec les projets et organiser le suivi continu des temps passés par projet	Développer les compétences des participants en matière de suivi de la mise en œuvre des méthodes de gestion et d'organisation des projets, en lien avec AZ Projet structurant l'activité de gestion.	Encadrant RH Gestion Référents	21 heures
Pilotage 3.0 pour Améliorer l'Efficacité de l'Environnement de Travail et des Projets	Permet de détecter les enjeux pour un pilotage par la performance des résultats en mode projet en 3.0 et de discerner les conséquences techniques et socio-organisationnelles de cette transformation, ainsi que les éléments de gestion utiles pour en être acteur sans subir.	Encadrant RH Gestion Référents	35 heures
ETAPE 4 – PILOTAGE EN MODE PROJET			
Projeter sa Stratégie avec Montage Budgétaire Analytique	Mettre en œuvre, piloter et évaluer la fiabilité de l'organisation projetée au regard des objectifs assignés, dans un souci de partage avec les collaborateurs.	Encadrant RH Gestion Référents	21 heures
Capitaliser sur ses Projets et Optimiser les Systèmes de Classement	Vise à mieux coordonner les modes de gestion des intervenants dans le projet pour assurer la synthèse des contributions, la pluralité d'analyse des facteurs de réussite et de difficultés dans l'atteinte des objectifs.	Encadrant RH Gestion Référents	28 heures
Assurer une gestion financière analytique	Accompagner la mise en œuvre des techniques de contrôle de gestion et de pilotage des projets, en lien avec la gestion des temps passés et des répartitions analytiques et à développer les compétences sur le volet financier en accentuant les méthodes de gestion des projets.	Encadrant RH Gestion Référents	28 heures
Réaliser le Bilan Analytique et Sécuriser les Projets	Permettre l'appropriation par les participants des exigences d'une gestion comptable et financière en mode projet, en lien avec les systèmes d'information structurant l'activité et la gestion.	Encadrant RH Gestion Référents	21 heures

Pour plus d'information : contact@azprojet.fr

AZ PROJET

Valorisation humaine, Performance digitale

NOTRE ENGAGEMENT QUALITE :

Répondre au 32 Indicateurs QUALIOPI ainsi que la réglementation RGPD.

NOTRE ÉQUIPE POUR VOUS ACCOMPAGNER

Notre équipe Intervient sur de nombreux sujets en 360 (enjeux, contextes institutionnels, stratégie, accompagnement aux transformations). Accompagne autour d'une démarche globale appuyés d'outils numériques et pédagogique pour soutenir le changement. Forte orientation à aider au développement des projets pour soutenir les territoires en prenant en considération des contraintes techniques et dans le but de sécuriser les futurs services faits.Elle encourage, et accompagne à ce que les structures s'impliquent à mettre en place une démarche labélisante autour du pilotage de A à Z en mode projet avec l'objectif de mettre l'humain au cœur des démarches ! Ses spécialisations : Stratégie / Organisation / Ressources Humaines / Projet / Communication / Management / Gestion / Analytique / Finance / Qualité / Évaluation / Contrôle du Service Fait Accompagnement transformation numérique / Formation / Conduite de changements.

ORGANISATION DE VOTRE FORMATION

Contenu de votre formation : A votre inscription au programme de formation que vous allez suivre, vous avez renseigné (ou votre employeur) un questionnaire d'analyse qui prévoit également la prise en charge de situations ou difficultés tel un handicap. Une Convention de formation a été éditée à laquelle a été annexé le programme détaillé de la formation, mettant en parallèle les objectifs de formation, les méthodes pédagogiques envisagées, les moyens d'encadrement et les modalités d'évaluation des acquis et de satisfaction des apprenants. Votre formation a pu faire l'objet en amont d'un questionnaire spécifique pour valider les prérequis identifiés dans le programme de formation. La définition de prérequis et leur vérification par votre déclaration est l'assurance que vous ne soyez pas mis en situation d'échec et que vous puissiez suivre la formation avec aisance. Une convention de formation a été remise au client permettant d'envisager une prise en charge des frais ou une partie des frais de formation par l'OPCO.

Votre Convocation à la session de formation : La convocation à la session de formation que vous vous apprêtez à suivre, vous a été adressée par courriel (mail) personnel (ou transmis par votre employeur). Elle mentionne : Le titre de la formation, / Le planning indiquant les dates et durées ainsi que les heures et les lieux de rendez-vous pour chaque séquence de la formation réalisée en présentiel et/ou en distanciel. / Le nom de votre formateur, / Les coordonnées de votre contact, / Les objectifs opérationnels visés, / Le rappel des prérequis de connaissance pour accéder à la formation, / Les modalités de l'évaluation des nouveaux acquis. Pour les formations en distanciel (classe virtuelle) : La Convocation fait mention de l'invitation à recevoir par mail pour se connecter à la plateforme de votre classe virtuelle. Sont également annexés à celle-ci, sous format PDF, et accessible sur la plateforme de formation sur la page d'accueil le présent Livret d'accueil contenant le Règlement intérieur à respecter et le Guide de connexion à la plateforme de classe virtuelle.

Pour un pilotage de A à Z en mode projet

AZ PROJET

Valorisation humaine, Performance digitale

Votre formateur(trice) : Votre formateur(trice) est reconnu(e) dans notre phase de recrutement pour ses qualités et expériences professionnelles et pour le maintien de ses connaissances en continu dans son domaine d'activité. Nous accompagnons nos formateurs dans la maîtrise des méthodes et la capitalisation des nouvelles techniques, moyens et outils pédagogiques pour que les formations soient concrètes et opérationnelles en distanciel (voir en annexe l'organigramme de nos intervenants) ou en présentiel. Selon le programme, un ou plusieurs formateurs(trices) ont été choisis(es) pour leur maîtrise du domaine qu'ils animent. Durant votre formation, ils contribueront à l'enrichissement et à l'élargissement de votre vision du sujet traité, par leurs propres expériences, méthodologies de travail et de réflexions qu'ils mènent au quotidien. Nos démarches de formation sont personnalisées et s'intègrent dans une démarche globale qui permet de déployer rapidement les compétences acquises dans le travail au quotidien. Le déroulement de votre formation: Votre formateur inaugure la session par la présentation du sujet de la formation qui vous réunit et, poursuit le cas échéant par un tour de table des stagiaires. Celui-ci fait partie intégrante de la stratégie pédagogique et a pour visée l'expression par chacun de ses attentes de la formation et éventuellement de questions spécifiques qui seront traitées dans les mêmes conditions et limites que celles posées en amont de la formation. Les supports communiqués ne sont qu'un repère dans le déroulé pédagogique. La formation pratique est fortement privilégiée afin de vous doter de compétences et de méthodologies opérationnelles dans un ou plusieurs domaines à mettre en application dès la rencontre d'une situation réelle. Le formateur s'appuie également sur votre participation et votre expérience afin de compléter et développer vos connaissances et pratiques professionnelles au contact des autres participants.

Nos méthodes pédagogiques : Chaque formation s'organise que ce soit sur site, en inter-site ou en distanciel autour d'une alternance de séquences théoriques et pratiques ainsi que de différents apports didactiques . Notre méthode pédagogique repose sur les 4 composantes suivantes : **1.Partager** : transmettre la connaissance / **2.Créativité** : Faire émerger les idées / **3.Processus** : Apporter une méthode de travail / **4.Autonomie** : Transfert de compétences. Une pédagogie active et participative. Apport théorique et méthodologique. Etude de cas. Atelier pratiques. Basés sur « l'agilité » les contenus des programmes s'adaptent en fonction des besoins identifiés pendant la formation. Pour bénéficier d'un meilleur accompagnement individuel nous limitons le nombre des participants à 10 à 12 maximums

Dispositifs de mise en application : Exercices d'application par des études de cas réels, QCM ou questions ouvertes réalisés en séances de travail individuelles ou en petits groupes. / Etudes et analyses de documents réglementaires ou techniques. / Retours d'expériences de situations rencontrées. Chacun de ces apports pédagogiques fait l'objet d'un corrigé par le formateur et d'un débat sur l'expérience vécue. Il en est de même pour les évaluations intermédiaires des acquis réalisés en fin des modules séquentiels.

Vos ressources documentaires : Selon le programme de la formation, il vous est remis durant la formation : Les ressources documentaires (fournies par votre formateur, soit téléchargeables sur la plateforme de classe virtuelle lors de votre formation). / Les énoncés et outils des exercices ainsi que des études de cas pré-enregistrés sur la plateforme de classe virtuelle pour les travaux individuels ou en grand groupe ou dans les ateliers de sous-groupes. Pour les formations en distanciel, le partage d'écran du formateur pour la présentation de thématiques de cours.

Votre présence et assiduité : Vous devez être présent(e) aux horaires de la formation indiqués sur votre convocation ou convenus avec le formateur. En cas de retard, d'absence ou d'imprévu, il est impératif de prévenir dans les meilleurs délais votre correspondant intervenant

Formation dans votre structure : La structure met à disposition des intervenants « dans ces locaux » le matériel nécessaire (Paperboard, vidéoprojecteur, connexions internet, ...). Les dates et lieux de formation seront définis avec la Direction de la structure. Dans ce cas de figure, la structure devra mettre à disposition de l'intervenant leur règlement intérieur

Formation inter-structures : Nous vous accueillons pour des formations inter – structure dans locaux ou ceux de nos partenaires. L'adresse vous sera communiquée en fonction du projet pédagogique

Formation en distanciel (classe virtuelle) : Les horaires de formation fixés sont souples, le participant aura la latitude pour se connecter sur les cours de formations aux heures qu'il souhaitera y accéder, par contre les heures de formation en distanciel avec le formateur et le groupe de formation ne peuvent pas être modifiés et restent maintenus pour chaque séquence en distanciel. Le contrôle de l'assiduité des stagiaires est assuré par votre temps de connexion électronique, de séquence et par demi-journée avec le(la) formateur(trice) sur la Feuille d'émargement destinée au financeur de votre formation (en sous-traitance). Un relevé de connexion peut également être fourni à sa demande au financeur de la formation.

Le contrôle de vos connaissances et de vos nouveaux acquis : Votre formation se clôture par une évaluation finale permettant de valider l'acquisition des apprentissages que ce soit en présentiel ou en distanciel. Elle est réalisée sous forme d'un questionnaire (QCM ou questions ouvertes) corrigé et argumenté par nos soins. Elle peut être complétée par une production personnelle, une mise en situation professionnelle ou un examen oral en présence d'un examinateur ou d'un jury lorsque la formation le nécessite. Votre formateur(trice) formalise les résultats de votre évaluation sous l'angle des objectifs opérationnels à atteindre sur une Attestation de fin de formation qu'il vous remet le dernier jour. L'Attestation de fin de formation vous appartient. Elle est à conserver car elle a pour objet de capitaliser les résultats des formations suivies tout au long de votre vie professionnelle notamment pour les actions de courte durée ne donnant pas lieu à une certification. Le contrôle des acquis en cours de formation en distanciel (classe virtuelle) a lieu également en distanciel et se réalise en cliquant sur le lien d'invitation personnelle d'évaluation des acquis intégré dans le parcours de formation.

Evaluation de satisfaction : En fin de formation, il vous est demandé la mesure de votre satisfaction de la formation suivie. Celle-ci se déroule individuellement en remplissant le questionnaire mis à votre disposition et à retourner directement à l'intervenant. Cette évaluation vous permet de nous communiquer votre avis sur l'organisation de la session et les conditions d'accueil, les objectifs opérationnels qui étaient à atteindre, les méthodes pédagogiques, les moyens et supports utilisés ainsi que les qualités pédagogiques de votre formateur. A la lecture de toutes les évaluations de satisfaction, nous réalisons une synthèse afin que l'ensemble soit analysé et pris en compte si nécessaire dans le cadre de sa démarche d'amélioration continue. Les appréciations que vous avez formulées font l'objet d'un enregistrement et d'une analyse qualitative de la formation et du formateur au regard des autres sessions réalisées. Nous prenons en considération les éventuels dysfonctionnements rencontrés par les participants afin d'être proactif quant à la solution corrective adaptée à apporter tant sur le contenu de la formation elle-même que les conditions de son déroulement.

VIE PRATIQUE PENDANT VOTRE FORMATION :

L'équipement des salles de formation présentielle : Nos partenaires sont équipés d'un paperboard de matériel multimédia et d'un vidéo projecteur permettant une animation collaborative. Le lieu de formation permet les distances de sécurité sanitaire exigées entre chaque participant et leur formateur-riche et est limité en nombre de personnes selon la superficie de la pièce. Tous les équipements (tables, chaises, tableaux blanc, poignées de portes et de fenêtres, interrupteurs, et matériels informatiques utilisés sont désinfectés quotidiennement et avant l'arrivée du groupe. L'entretien des parties communes ont une fréquence de nettoyage quotidienne. Des sanitaires avec robinet, savon et ou gel hydroalcoolique sont mis à disposition dans la salle. Le lieu de formation, plain-pied, est également accessible aux personnes à mobilité réduite.

Information Pratiques : A prévoir par les participants : Nous demandons aux participants de venir à la formation si possible avec leur ordinateur portable afin de travailler sur les outils directement depuis leur poste. Nous les invitons à apporter les documents relatifs à leur offre de services et outils de gestion de projet, de montage, de suivi analytique, afin d'échanger sur ces derniers et travailler en fonction de votre organisation. **Éléments remis aux participants : A l'accueil des participants :** Livret d'accueil du participant / Programme détaillé de la formation. **A l'issue de la formation :** Supports de cours / Boîte à outils (tableaux de bord utilisables immédiatement) / Enquête de satisfaction / Attestation de formation en double exemplaire (un exemplaire à destination de l'employeur) / Convention de formation

Vos horaires de formation : Les horaires de la formation établis sont indiqués sur votre Convocation où un planning est établi indiquant les dates et durées, heures et lieux de rendez-vous pour chaque séquence de la formation en distanciel. Moments de Pause : Une pause de 10 minutes le matin et l'après-midi de la formation est prévue dans l'itinéraire pédagogique. C'est le moment à réserver pour les échanges vers l'extérieur en cas de besoin. Pause déjeuner : L'heure de déjeuner est convenue d'un commun accord entre le formateur et les stagiaires. Sauf souhait contraire par vous-même ou votre employeur, le déjeuner est pris en commun avec le formateur. Il est organisé à l'extérieur (ou partagé dans un lieu dédié ou dans la salle de formation, selon les consignes) sous réserve que le lieu de restauration respecte les conditions de sécurité sanitaire. Nous ne prenons pas en charge le repas des candidats peut être amené à supprimer la réservation et l'organisation des repas si la pleine sécurité attendue n'était pas assurée ; dans ce cas, le déjeuner pourra être pris dans les locaux de la formation (chez le client ou dans un lieu tiers) en respectant les conditions de sécurité sanitaire.

Règles de sécurité : Chaque stagiaire doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant les consignes de sécurité en vigueur et les consignes données par le formateur. Des règles de sécurité et de vie nécessaires au bon déroulement des formations sont précisées dans le règlement intérieur à la fin de ce document. En cas de difficultés, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre formateur. Nous vous souhaitons une bonne formation.

REGLEMENT INTERIEUR POUR LES APPRENANTS EN FORMATION :

L'apprenant doit prendre connaissance du règlement intérieur (ci-joint) et s'y conformer. **Préambule** : Nous développons des activités de formation professionnelle. Le présent règlement intérieur s'applique à tous les participants (apprenants) suivant une formation organisée. **Article 1** : Conformément à la législation en vigueur (Art. L6352-3 à 5 et R.6352-1 à 8 du code du travail), le présent Règlement a pour objet de définir les règles générales d'hygiène et de sécurité et les règles disciplinaires. **Article 2 : Personnes concernées** : Le règlement s'applique à tous les apprenants inscrits à une session dispensée par notre structure et ce, pour toute la durée de la formation suivie. Chaque apprenant est considéré comme ayant accepté les termes du présent règlement lorsqu'il suit une formation et accepte que des mesures soient prises à son égard en cas d'inobservation de ce dernier. **Article 3 : Règles générales** : Chaque apprenant doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant les consignes générales et particulières de sécurité et d'hygiène en vigueur sur le lieu de formation. **Article 4 : Interdiction de fumer** : Il est strictement interdit de fumer et de « vapoter » au sein des locaux. **Article 5 : Boissons alcoolisées** : Il est interdit aux apprenants de pénétrer ou de séjourner dans l'établissement en état d'ivresse ainsi que d'y introduire des boissons alcoolisées. **Article 6 : Accident** : Tout accident ou incident survenu à l'occasion ou en cours de formation doit être immédiatement déclaré par l'apprenant accidenté ou les personnes témoins de l'accident au responsable de la formation ou à son représentant. **Article 7 : Consignes d'incendie** : Les consignes d'incendie et notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichés dans les locaux de formation de manière à être connus de tous les apprenants. Les apprenants sont tenus d'exécuter sans délai l'ordre d'évacuation donné par l'animateur du stage ou par un salarié de l'établissement. **Article 8 : Produits toxiques** : Les apprenants ne devront en aucun cas introduire des produits de nature inflammable ou toxique, ou encore des équipements pouvant nuire au bon fonctionnement du centre de formation. **Article 9 : Animaux** : Les animaux sont interdits dans l'ensemble des lieux. **Article 10 : Horaires de stage - assiduité** : Les horaires de stage sont portés à la connaissance des apprenants. Les apprenants sont tenus de respecter les horaires. En cas d'absence ou de retard au stage, l'apprenant en avertit le formateur. Par ailleurs, une fiche de présence est obligatoirement signée par l'apprenant. **Article 11 : Tenue et comportement** : Les apprenants sont invités à se présenter au lieu de formation en tenue décente et à avoir un comportement correct à l'égard de toute personne présente. **Article 12 : Usage du matériel** : Chaque apprenant a l'obligation de conserver en bon état le matériel qui lui est confié en vue de sa formation. Les apprenants sont tenus d'utiliser le matériel conformément à son objet. L'utilisation du matériel à d'autres fins, notamment personnelles est interdite, sauf pour le matériel mis à disposition à cet effet. A la fin du stage, l'apprenant est tenu de restituer tout matériel et document en sa possession appartenant à l'organisme de formation, sauf les éléments distribués en cours de formation et que l'apprenant est explicitement autorisé à conserver. **Article 13 : Enregistrements, propriété intellectuelle** : Il est formellement interdit, sauf dérogation expresse, d'enregistrer ou de filmer les sessions de formation. La documentation pédagogique remise lors des sessions est protégée au titre des droits d'auteur et ne peut être réutilisée autrement que pour un strict usage personnel. **Article 14 : Responsabilité de l'organisme en cas de vol ou endommagement de biens personnels des apprenants** ; Nous déclinons toutes responsabilités en cas de perte, vol ou détérioration d'objets personnels de toute nature déposés par les apprenants dans les locaux. **Article 15 : Sanctions et procédure disciplinaire** : Tout manquement de l'apprenant à l'une des dispositions du présent Règlement Intérieur pourra faire l'objet d'une sanction qui peut être : l'avertissement oral, l'avertissement écrit, l'exclusion temporaire ainsi que l'exclusion définitive. La définition et la mise en œuvre des sanctions, ainsi que la procédure disciplinaire, relèvent du Code du Travail (Art. R6352-3 et suivants). **Article 16 : Publicité** : L'apprenant est systématiquement informé de ce règlement intérieur avant la session de formation.

© Copyright AZ PROJET

Centre de formation

AZ PROJET 57 Boulevard d'amsterdam 75008 PARIS - Siret 79958665600016 - Numéro de NDA 11756860975